

ATHIES

en commun

SPÉCIAL ÉCOLE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DU COLLECTIF GÉNÉRATIONS ATHIES ET DE SES ÉLUS | N°3 – Février 2024

AUTANT LE SAVOIR

RISQUES TECHNOLOGIQUES ATHIES EST-ELLE CONCERNÉE ?

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT officiellement adopté en 2014, consultable sur notre site generationsathies.fr) concerne l'usine chimique ARKEMA (ex- CECA Feuchy). Bien que n'étant pas située en proximité immédiate de ce site industriel, une partie de notre commune figure cependant dans le périmètre de la zone V de ce plan de prévention. Ce qui veut dire que nous sommes tout de même exposés à des "aléas toxiques faibles". Donc la prudence s'impose.

CABANE DES PÊCHEURS CONCERNÉE

En application des restrictions que nous impose ce PPRT, Madame Pawlak a fait savoir que la cabane des pêcheurs avait été cédée à la Communauté urbaine d'Arras qui envisagerait sa démolition. Mais alors pourquoi construire à 400 mètres de cette cabane une nouvelle école sur le site actuel situé en zone V (aléas toxiques faibles) ?

ON VOUS DIT TOUT

« APRÈS AVOIR TANT ATTENDU, POURQUOI SE PRÉCIPITER MAINTENANT ? »

Cette question, Gaëtan Ameele n'est pas le seul à se la poser à Athies. L'animateur du collectif Générations Athies invite la municipalité à ne pas mener à la va-vite un projet aussi important que celui de l'école. Persuadé que l'on peut faire autrement, il demande à Madame la Maire d'organiser une réunion publique.

Y A-T-IL URGENCE SELON VOUS À CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ÉCOLE ?

GAËTAN AMEELE : Pour nos enfants et pour l'équipe enseignante, Athies a vraiment besoin d'une nouvelle école « offrant de bonnes conditions d'accueil, de confort et de sécurité » comme nous l'écrivions en 2020 dans notre programme électoral. Le chantier que la majorité municipale lance à la hâte aujourd'hui donne l'impression d'être un peu bâclé : il se situe trop près d'une zone à risques (lire ci-contre) et il ne tient absolument pas compte de l'arrivée de nombreuses familles à Athies dans les prochaines années (voir au verso).

C'EST TOUT DE MÊME UNE BONNE CHOSE QUE DE SUPPRIMER LE BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ...

Oui bien sûr, puisqu'il a fait largement son temps. Il a été implanté en urgence en 1983 pour faire face à l'arrivée de nombreuses familles à la résidence des oiseaux. À partir de 2014, en vertu de nouvelles règles d'urbanisme, la municipalité pouvait envisager son remplacement par une construction en dur. Après avoir tant traîné, pourquoi se précipiter maintenant ? Beaucoup d'Athésiens se disent que la vraie raison de cette accélération soudaine serait que Madame la maire aimerait bien couper un ruban inaugural avant la fin de son mandat. Je considère surtout qu'il n'est pas sérieux de démarrer des travaux sans avoir suffisamment réfléchi avant.

QU'EST CE QUI N'A PAS ÉTÉ SUFFISAMMENT RÉFLÉCHI ?

Prenant tardivement conscience qu'une construction d'école était interdite sur la zone actuelle



« concernée par les aléas toxiques » comme le mentionne le PPRT (lire ci-contre), Madame la maire a fait savoir, lors de la réunion du Conseil municipal du 11 janvier 2024, qu'il fallait désormais parler de "restructuration" et non de "construction" d'école afin que le projet puisse être validé. Côté finances, c'est la même imprévision. Le coût initialement évalué à 1,8 millions €HT, s'élève désormais à près de 3 millions d'euros (hors coût de l'emprunt et d'aménagement des classes). Il est vraiment temps de remettre les choses à plat !

Propos recueillis
par Jeanne Lamourgue

VOYONS PLUS LOIN

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR MIEUX FAIRE !



Le collectif Générations Athies et ses élus considèrent que construire la nouvelle école près de la salle des fêtes aurait de nombreux avantages pour les enfants, leurs parents et les enseignants. Voici les arguments qu'ils proposent de mettre en débat avec tous les Athésiens.

UN SITE NON EXPOSÉ AUX RISQUES TOXIQUES

Le terrain situé sur les hauteurs aérées d'Athies, à proximité de notre salle des fêtes est très éloigné de la zone V du Plan de prévention des risques technologiques (voir au verso). Donc beaucoup plus sûr pour la santé des enfants, de leurs institutrices et instituteurs et du personnel communal !

UN SITE BEAUCOUP PLUS ACCESSIBLE POUR LES PARENTS

- Quasiment vide en semaine, le parking de la salle des fêtes est idéal pour le stationnement des véhicules des parents conduisant leurs enfants à l'école.
- Un court prolongement de la voirie conduisant à la salle des fêtes permettrait d'accéder à l'entrée du site du nouveau groupement scolaire qui pourrait se situer derrière la salle des fêtes.

UN SITE EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR DE NOUVELLES CLASSES

- La construction d'un Groupement scolaire permettrait de rassembler dans un premier temps les deux classes maternelles et les trois classes primaires, libérant ainsi les étages de la mairie

au profit, pourquoi pas, des services municipaux et des associations.

- Ce site situé aussi près des deux nouvelles résidences qui vont bientôt voir le jour à Athies permettra, le moment venu, de faire face à l'arrivée de nouveaux élèves. Le site actuel retenu par la municipalité, ne pouvant pas, hélas, faire l'objet d'agrandissement.
- La réalisation d'un nouvel espace pour la restauration scolaire et la garderie sur le même site, éviterait aussi des traversées dangereuses dans le centre de la commune. Pourrait y être également envisagé un espace pédagogique pour sensibiliser les enfants aux trésors de la nature.

UN SITE PERMETTANT D'APAIER LE CENTRE VILLE

- Si les classes maternelles sont reconstruites sur l'actuel site, l'entrée de l'école se ferait rue de la Chapelle. Les riverains de celle-ci ainsi que ceux de la rue Pierre Létienne risquent donc d'être gênés par un afflux de circulation routière et des soucis de stationnement.
- La réalisation d'un Groupement scolaire sur les hauts d'Athies, permettrait de réaménager, d'aérer et de végétaliser davantage le centre de notre beau village.

UN PROJET D'ÉCOLE EST UN SUJET TROP IMPORTANT.

**Il doit absolument être
pensé avec les familles
de notre village**

Nous ne voudrions pas qu'à peine inaugurée, la nouvelle école envisagée par la municipalité s'avère déjà trop petite pour accueillir les enfants des nouvelles résidences. Nos propositions, qui intègrent les évolutions démographiques à venir de notre village, méritent d'être confrontées à l'actuel projet municipal.

" Nous demandons donc à Madame la Maire et son équipe d'écouter la parole des Athésiennes et des Athésiens lors d'une prochaine réunion publique."

Ce que nous avons à vous dire sur l'école ne pouvait pas entrer dans l'espace restreint qui nous est dédié dans le magazine municipal, c'est pourquoi nous avons choisi de nous exprimer dans ce numéro spécial de ATHIES en commun.